

# DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

## **CHARGÉ DE FONCTIONS PAR INTERIM**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu l'arrêté n°01/2025 en date du 17 juin 2025 portant organisation des services départementaux,

Sur proposition de madame la Directrice générale des services départementaux,

#### Le Président du Conseil départemental,

Considérant le départ en retraite depuis le 1<sup>er</sup> mai 2025 de monsieur Pascal Denaes, directeur de la maison du Département et aménagement territorial du Boulonnais,

### ARRÊTE:

#### Article 1:

Du 1<sup>er</sup> août 2025 au 31 août 2025 inclus, monsieur Patrice Decobert est chargé des fonctions, par intérim, en tant que directeur de la maison du Département aménagement et développement territorial du Boulonnais - pôle aménagement et développement territorial.

### Article 2:

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Département du Pas-de-Calais.

Arras, le 23 juillet 2025 Pour le Président du Conseil départemental,

Signé électroniquement par Caroline MEZIERE Directrice des ressources humaines

bleque